



Annexe 1 – Devis technique de l'espace d'exposition au complexe aquatique

ESPACES D'EXPOSITION

Voici les détails quant aux dimensions des installations :

	Emplacement	Dimensions
Espace n° 1 (gauche)	Rez-de-chaussée	97'' L x 96'' H
Espace n° 2 (centre)	Rez-de-chaussée	110.5'' L x 96'' H
Espace n° 3 (droit)	Rez-de-chaussée	43'' L x 87'' H
Espace n° 4 (escalier) NON ACCESSIBLE	1 ^{er} étage	154'' L x 125'' H

- Chaque espace possède un système de rail blanc latéral dans le haut afin d'y accrocher des tiges adaptées.
- Il est interdit d'altérer les murs. Toutefois, il est possible d'y apposer de la gommette ou une autre méthode de collage temporaire.
- **L'espace n° 4 est présentement inaccessible aux exposants.**

ÉQUIPEMENTS DISPONIBLES

Plusieurs équipements sont fournis quant à l'exposition afin d'assurer la mise en valeur des œuvres de façon professionnelle et sécuritaire.

Quantités disponibles	Équipements
14	Tige en aluminium argent satiné, 120 cm (48 po - 4')
4	Tige en aluminium argent satiné, 150 cm (60 po - 5')
16	Tige en aluminium, argent satiné, 180 cm (72 po - 6')
40	Crochet galerie <i>Classic</i>
20	Crochet sécurisé galerie <i>Classic</i>
3	Podium en bois [1' x 1' x 32' H]
3	Podium en bois [1' x 1' x 41' H]
5	Mini chevalet en bois (16po – 1.4')
6	Barrière de sécurité noire avec corde en tissu (6 longueurs)
3	Table pliante grise (2.5' x 6')
3	Nappe noire en tissu pour table rectangulaire (jusqu'à 8' de long)

- La liste d'équipements ci-dessus est fournie gratuitement par la Ville aux exposants lors de leur exposition.
- Suivant l'acceptation de l'artiste pour exposer, il sera important de mentionner avec l'employé Ville la disponibilité.
- L'utilisation de ces équipements est exercée uniquement sous la supervision de l'employé de la Ville responsable des expositions ou par un mandataire autorisé.
- Il est interdit d'altérer l'équipement en visant, clouant ou appliquant toutes autres modifications physiques.
- L'exposant qui souhaite accrocher ses toiles aux différents murs doit prévoir un système d'accrochage compatible avec l'équipement fourni.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

- La température ambiante est de 23 à 25°C en tout temps.
- Il n'y a pas de système d'éclairage associé à l'espace d'exposition.
- L'espace d'exposition est dans un espace étanche par rapport à la piscine, le taux d'humidité ambiant est donc relativement bas, ce qui n'a aucun effet direct sur les œuvres exposées.

PHOTOS –INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Espace n° 1 (gauche), espace n° 2 (centre), espace n° 3 (droit)



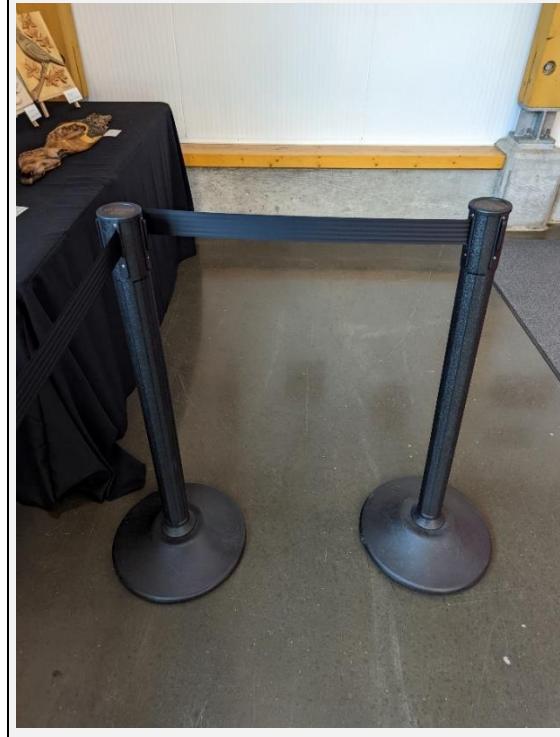
Espace n° 4 (1^{er} étage, escalier)



Podiums en bois – 2 tailles (3' et 3.5')



Barrière de sécurité noire avec corde en tissu



Crochet galerie *classic*



Crochet sécurisé galerie *classic*



Mini-chevalet en bois (16po – 1.4')

